Lycée Saint Exupéry
529 Chemin de la Madrague-Ville
13015 MARSEILLE
RNE : 0130048G

Tel : 04.91.09.69.00 poste 420 (Mme Chaffanet)
E-mail : ges.lyc.stexupery@ac-aix-marseille.fr

CAHIER DES CHARGES
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
NETTOYAGE VITRERIE ETABLISSEMENT

Etabli en application du Nouveau Code des Marchés publics

1 – Administration contractante

Lycée Saint Exupéry
529 Chemin de la Madrague-Ville
13015 MARSEILLE
SIRET :

Tél : 04.91.09.69.00
ges.lyc.stexupery@ac-aix-marseille.fr

2 – Personne responsable du marché

Mme Chaffanet Muriel

3 – Procédure de passation et forme de marché

Marché à procédure adaptée (MAPA)

4 – Intitulé et objet du marché MAPA

Nettoyage des vitres de l'établissement.

5 – Description des fournitures

Nettoyage des vitres extérieures du lycée. Très Grande superficie
5 Bâtiments (A à E) de 1 à 4 étages.

6 – Date limite et modalités de remise des offres

Date limite de réception des offres : Jeudi 05 juillet 2018 à 12h.
Offres à adresser à Madame Chaffanet Muriel
ges.lyc.stexupery@ac-aix-marseille.fr

7 – Horaires

Les horaires d'ouverture de l'établissement sont de 06h00 à 18h00 hors périodes de vacances scolaires.

8 – Mode de fonctionnement

Les dates d'exécution de l'intervention doivent obéir impérativement au calendrier suivant :

- Extérieur des vitres : **semaine 34 et 35**

.

Prévoir obligatoirement une nacelle pour le nettoyage des vitres extérieures situées en hauteur.

PAS DE NETTOYAGE AU NETTOYEUR HAUTE PRESSION

La visite des locaux pourra être effectuée **du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30**.

L'offre du candidat doit inclure le nombre de nettoyeurs mis à la disposition, le nombre de jours d'exécution ainsi que les matériels utilisés.

Important : fournir un certificat sur l'honneur attestant que l'entreprise est en règle avec ses obligations sociales et fiscales. Le candidat dont l'offre sera retenue devra satisfaire aux dispositions de l'article 46, paragraphe I, alinéa b) du Code des Marchés publics.

9 – Prix

Les prix seront proposés en HT et TTC.

10 – Sélection des candidats

Le candidat le mieux disant sera retenu.

11 – Conditions techniques

Sont utilisés les matériels répondant aux caractéristiques citées à l'article 5.

12 – Durée d'exécution du marché

Le MAPA ainsi que le présent cahier des charges sont valables jusqu'au 31 décembre 2018.

13 – Délai et mode de règlement

Conditions de règlement :
Le mode de règlement partiel définitif (après service fait) intervient par virement bancaire
(RIB à fournir avec la facture).

Délai de paiement :
Le délai est de 30 jours après réception de facture, si le service fait peut être constaté
(matériel livré conforme, complet, en état de bon fonctionnement, etc) selon art.96 du CMP.

14 – Droit, langue et monnaie

La monnaie de compte est l'euro.
Les offres sont obligatoirement rédigées en langue française.

Marseille, le Proviseur,
Pouvoir adjudicateur